



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 23 avril 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h45.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (jusqu'au 4.2), M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Marcel FELT, Mme Fanny Gerdil-DJAOUAT

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : K. ROCHDI, Y. DELARUE,

Mandataires : R. STEPOURJINE, J. KRIEGER

Délibération n°2015/002790

Rapport n°4.2 - Cité des plantes 2015 - Demande de subvention de la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques

Cité des plantes 2015 - Demande de subvention de la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques

Rapporteur : Daniel HUOT, Vice-Président

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2015 et PPIF 2015-2020 « Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant prévu au BP 2015 : 8 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 2 000 €

Résumé :

La nouvelle édition de la Cité des plantes, organisée par la société d'horticulture de Franche-Comté (SHFC), aura lieu le 25 avril 2015. Organisée autour de différents stands, ateliers et animations, elle est l'occasion de sensibiliser le grand public sur la biodiversité et le patrimoine végétal.

Le projet présenté répondant aux critères fixés par le Grand Besançon, dans le cadre de son règlement de soutien aux actions de sensibilisation à l'environnement, il est proposé d'attribuer à la SHFC une subvention de 2 000 € pour la réalisation de la Cité des plantes 2015.

I. Bilan de l'édition 2014

La Cité des plantes 2014 s'est tenue les 25 et 26 avril, place de la Révolution à Besançon, sur le thème du « sol : base de l'agriculture et notre alimentation ».

21 exposants ont pu faire découvrir au public le monde végétal à travers des expositions, des animations, des expériences et des dégustations.

La diffusion de l'information a été relayée par plusieurs médias (presse, affichages, cartons d'invitation, banderoles...).

II. Présentation de l'opération « Cité des plantes 2015 »

Depuis 8 ans, la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques organise la Cité des plantes, en partenariat avec la Ville de Besançon, l'université de Franche-Comté et le Jardin Botanique.

Cette opération fait partie d'un ensemble d'actions que la SHFC conduit depuis plus de vingt ans en faveur de la biodiversité et de l'éducation à l'environnement, notamment celles du réseau d'espaces botaniques soutenu par la Région Franche-Comté depuis sa création, et les animations périscolaires initiées cette année avec la commune de Montfaucon.

Réunissant de nombreux partenaires, l'édition 2015 accueillera les visiteurs autour d'ateliers, de stands-découverte, de conférences sur la biodiversité et le patrimoine végétal.

La Cité des plantes aura lieu le 25 avril 2015, sur la promenade Micaud à Besançon. Les stands et animations évolueront autour de la thématique retenue pour cette nouvelle opération : « la terre nourricière ». 2 500 visiteurs sont attendus.

Parmi les spécialistes, sont également attendus à la Cité des plantes 2015 :

- le jardin botanique de l'université de Franche-Comté et de la Ville de Besançon,
- le conservatoire botanique national de Franche-Comté (CBNFC-ORI),
- la société botanique de Franche-Comté,
- le CPIE du Haut-Doubs,
- l'association bisontine de pomologie,
- le syndicat apicole du Doubs,
- la société d'histoire naturelle du Doubs,
- l'association Acanthe (promotion et connaissance des jardins),
- l'atelier de Briguyl (art végétal),
- l'atelier de vannerie,
- Safran de Goux,
- le musée de plein air des maisons comtoises de Nancray,
- le SYBERT,
- la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques (rempotage d'orchidées, art floral),
- la direction des Espaces verts de la Ville de Besançon et la Petite école dans la forêt,
- ATMO Franche-Comté,
- l'association ECHEL (promotion du développement local et solidaire par la participation volontaire à l'aménagement, la sauvegarde et l'animation des espaces de vie),
- la FREDON Franche-Comté,
- le pavillon des sciences de Montbéliard,
- le pôle relais-tourbières,
- l'association des jardins et vergers familiaux de Besançon et alentours,
- l'association Kokopelli.

III. Budget prévisionnel de l'action

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en € HT)	
Conception, préparation (frais de personnel)	4 200	Autofinancement SHFC	3 000
Conception et impression des outils de communication (affiches, flyers, étiquettes stands)	1 000	Bénévolat valorisé SHFC	3 000
Achat de matériel (plantes, terreau)	800	Subventions	
Assurances	200	Ville de Besançon (prestations en nature : prêt de matériel, installation, manutention, communication, fleurissement, nettoyage, alimentation électrique)	5 450
Stands (montage/démontage) : location, frais de personnel, alimentation électrique	5 000	Jardin botanique (prestations en nature : prêt de matériel et animation)	1 750
Autres frais de structures	4 000	Grand Besançon	2 000
TOTAL DEPENSES	15 200	TOTAL RECETTES	15 200

Pour cette action, la SHFC sollicite une aide financière de 2 000 € au Grand Besançon.

IV. Proposition

Le projet présenté par la société d'horticulture de Franche-Comté répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le règlement pour l'attribution d'aides aux actions de sensibilisation à l'environnement.

Il est donc proposé d'attribuer à la société d'horticulture de Franche-Comté une subvention de 2 000 € pour la réalisation de la Cité des plantes 2015.

Mme F. PRESSE et M. P. CONTOZ, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques pour l'édition 2015 de l'opération Cité des plantes.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs

Reçu le **04 MAI 2015**



Contrôle de légalité